



L'arrêt dun personne en situation irrégulier

Par **hassnaouat**, le **03/02/2014** à **18:59**

Bonjour

Je vais bientôt me marier en France mais mon conjoint actuellement n'a pas ces papiers c'est à dire il est en situation irrégulière. Après le dépôt de dossier ils nous ont convoqués pour un entretien par ce que il pense que c'est un mariage blanc mais tout va bien passer mais le en ce moment je suis entrain de penser à ce qu'il peuvent venir la police le chercher le jour de notre mariage civil? Aidez moi SVP je ne peux plus je craque merci

Par **aguesseau**, le **03/02/2014** à **19:04**

bsr,

si l'administration avait voulu faire arrêter votre copain en situation irrégulière, elle l'aurait à votre convocation.

même en situation irrégulière vous pouvez vous marier sauf si le maire a un doute sur la réalité de votre intention matrimoniale (mariage pour les papiers).

cdt

Par **hassnaouat**, le **04/02/2014** à **16:37**

l'entretien moi je les passer en France et lui en Belgique par ce que il réside la bas donc l'entretien il la passer au consulat de France en Belgique